



Montréal, le 29 mars 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur
l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro
(Dossier R-3867-2013 Phase 3B)**

Chères consœurs, chers confrères,

Tel qu'annoncé dans la décision D-2018-009, l'audience relative à la Phase 3B du dossier mentionné en objet se tiendra **du 9 au 13 avril 2018, de 13h à 15 h le 9 avril et de 9h à 15h les autres jours, dans la Salle Cornelius-Krieghoff** du siège social de la Régie à Montréal.

La Régie a pris connaissance de l'ensemble de la preuve déposée au dossier. Elle invite les participants à présenter les points saillants de leur preuve et les conclusions recherchées. Elle demande par ailleurs à Énergir de prévoir un panel particulier afin de répondre à des questions relatives à l'utilisation du coût en capital prospectif avant et après impôts.

En vue de préparer le calendrier de l'audience, la Régie demande aux participants de lui transmettre les informations suivantes :

- o Le temps requis pour l'adoption de la preuve écrite et la présentation des points importants de la preuve et des conclusions recherchées, le cas échéant ;
- o La liste et la qualification demandée, le cas échéant, de leurs témoins ;
- o Le temps prévu pour contre-interroger les témoins de Énergir et des intervenants ;
- o Dans le cadre du contre-interrogatoire des témoins de Énergir et des intervenants, la répartition de ce temps entre les différents panels et participants;
- o Le temps prévu pour leur plaidoirie;
- o Tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience.

Enfin, la Régie demande que tous les participants lui indiquent s'ils entendent soulever des moyens préliminaires à l'audience, la nature de ces moyens et le temps estimé pour ce faire.

Les informations requises par la présente devront parvenir à la Régie **avant 12h le 4 avril 2018**.

Veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml